Monsieur LAPSCHER m'ayant parlé d'un problème de clés pendant la période où le déménagement serait abordé mais non terminé je lui ai fait remarquer que

- aucune nouvelle clé n'était sans doute disponible,
- il ne me paraissait pas souhaitable de faire durer ce déménagement qui pouvait être fait en quelques heures avec la participation de tous les intéressés.

Monsieur LASPCHER m'a informé ensuite que le matériel du bureau de Monsieur GROTHENDIECK avait été transporté dans son futur bureau; ceci avait été réalisé sans avoir pu joindre au préalable Monsieur GROTHENDIECK.

Il convient de remarquer que Monsieur GROTHENDIECK est domicilié loin de Montpellier et est actuellement en position de détachement au CNRS; il est de fait très difficile de le contacter.

- 5. Mon impression de "responsable" sur ce qui paraîtrait pouvoir être appelé un "conflit" :
 - j'ai eu l'occasion de préciser à Monsieur GROTHENDIECK qu'agissant au nom de l' UER 5 je ne pouvais pas moi-même donner de réponse à sa lettre; il devait donc demander une réponse au directeur de l' UER 5. A la suite de cette 2e lettre adressée à tous je considère que je dois sortir de "l'obligation de réserve" que je m'étais imposée.
 - il m'aurait paru souhaitable au moins d'informer les personnes concernées avant de déplacer leur matériel
 - il m'aurait paru souhaitable aussi de faire le déménagement en un 1/2 journée au maximum.
 - la solution envisagée me paraissait valable, elle ne modifiait en rien le taux d'occupation de bureau de chacune des personnes concernées.

Je n'attends pas de réponse.

Je vous prie de recevoir, Monsieur et cher Collègue, l'expression de mes meilleures salutations.

N.B. Copie de cette lettre adressée pour information à

- tous les enseignants de Mathématiques ayant reçu la lettre de Monsieur GROTHENDIECK du 28.05.85.
- le directeur de l' UER 5 ayant reçu de plus copie de la lettre qui m'avait été adressé par Monsieur GROTHENDIECK le 21.05.85.
- l'administrateur provisoire de l' USTL, qui a eu copie de la lettre du 21.05.85 et auquel je joins copie de la lettre du 28.05.85.